

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 62 (1972)

Artikel: Les fêtes de la Société d'histoire de Neuchâtel

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean Courvoisier

Les fêtes de la Société d'histoire de Neuchâtel

Parmi les manifestations en un certain sens folkloriques du pays, il en est une que les circonstances font disparaître peu à peu dans sa forme la plus originale: les fêtes de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Toujours très fréquentées, et tenues généralement le second samedi de septembre dans une des localités du canton, elles perdent en effet le caractère de fête d'un village qu'elles eurent presque à partir de la première, en 1865. C'est que, la motorisation aidant, la multiplicité des manifestations diverses et la fuite de beaucoup de gens vers des résidences secondaires, en fin de semaine, ont enlevé à ces séances leur caractère exceptionnel.

Avant de reprendre, élément après élément, les diverses parties de la fête, on peut schématiser ainsi son déroulement qui peut comporter bien des variantes. Plusieurs mois à l'avance, le comité fixe le lieu de la réunion, puis le bureau va prendre contact avec les autorités pour s'assurer de leur accord et retenir la date. En principe c'est l'assemblée générale de la société, au milieu de juin, qui choisit le lieu de réunion, mais comme tout est déjà préparé – pour des raisons pratiques, facilement explicables – elle ratifie le choix fait, et applaudit le représentant de la commune venu souhaiter la bienvenue. Le jour de la fête, chacun gagne la localité par ses propres moyens. Un vin d'honneur accueille les participants à leur arrivée, ou les rafraîchit après la séance. Celle-ci se déroule dans l'église ou dans une grande salle, et comporte une allocution de bienvenue du président de la commune, un discours du président de la société, la remise du prix Bachelin et la réception de nouveaux membres. En seconde partie, un orateur présente un travail d'histoire, puis la société visite le village ou, entraînée par une fanfare, fait le tour des rues anciennes et aboutit dans la salle où a lieu un repas. Là, quelques discours, voire des productions, agrémentent la soirée jusqu'à l'heure du départ.

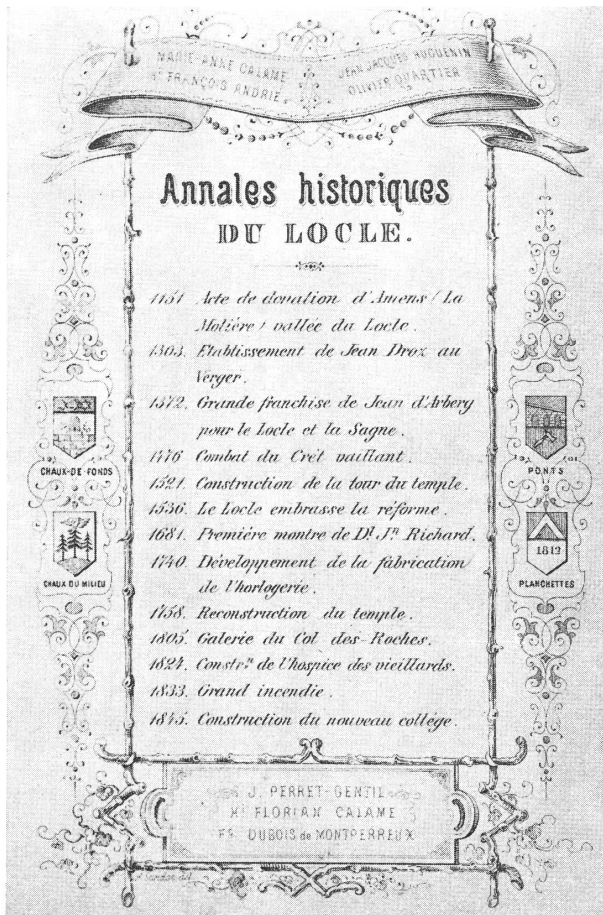
La délégation du comité est toujours bien reçue par les autorités; elle se présente en début d'une séance du Conseil communal (exécutif); l'accord se fait rapidement après une agréable prise de contact. Le problème est souvent de trouver un restaurant assez grand, indépendant de la salle de séance et du lieu où se servira l'apéritif. Un orage ou un retour de froid posent de réels problèmes aux assemblées nombreuses dans le climat jurassien, par ailleurs si lumineux les beaux jours. Une seule fois, en 1880, la publication d'une phrase malencontreuse «sur la population de mendiants et de maraudeurs», extraite d'un rapport vieux de quarante ans, indisposa à tel point les habitants d'un village du Vignoble (pas du tout

visé), qu'il fallut renoncer à y siéger, et se rendre à Avenches. C'est qu'un comité local, organisant à l'époque les réunions, était à même d'enregistrer les réactions et de susciter, ou non, les bonnes volontés pour décorer le village, assurer l'accueil, préparer une exposition, voire solliciter des études historiques. Depuis 1910, la société met sur pied elle-même les fêtes d'été, afin d'éviter aux communes des déficits ou d'inutiles rivalités locales.

La veille du grand jour, le comité scrute le ciel avec inquiétude, parce que le beau temps, un des éléments de la fête, en facilite le déroulement et assure l'espace voulu aux 150 à 200 personnes réunies. Les automobiles favorisant aujourd'hui les arrivées individuelles, le font au détriment des contacts de naguère, et mettent la police locale sur les dents. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, des autocars emmenaient les participants, qu'une très joyeuse atmosphère d'amitié et de fête saisissait avant même l'arrivée aux extrémités du canton. Certains membres de la société s'en souviennent avec regret, et préfèrent pour cela les excursions à but historique et artistique organisées par la section de Neuchâtel. Plus anciennement, seuls le chemin de fer et le goût inné de la promenade à pied entraient en ligne de compte, avec d'heureux compléments. Si les sociétaires de 1865 durent se hâter sur leurs jambes de et à la station haut perchée de Boveresse, à trois bons kilomètres de Fleurier, ceux de 1877 eurent la bonne surprise de trouver des chars pour les mener depuis le seuil de la vallée des Ponts à La Sagne, après une rude montée depuis la gare de Noiraigue. A Bevaix, en 1885, un grand nombre de participants arrivèrent par un bateau à vapeur affrété, pour la circonstance, jusqu'à la propriété de Treytel. Parmi les séances *extra-muros* – c'est-à-dire hors des frontières cantonales – une des plus mémorables, en 1954, s'est tenue à Pontarlier, marquée par l'accueil des voisins français, par une visite du château de Joux, depuis peu ouvert au public, par la gastronomie et une belle course en autocar.

Au collège ou près de la grande salle, la commune offre un vin d'honneur – du Neuchâtel blanc – accompagné de flûtes au sel, ou mieux encore de tranches de «sèche», cette grande galette salée et croustillante que savent encore cuire quelques boulangers. Même les communes de la montagne mettent leur point d'honneur à offrir du vin, sans pour cela négliger le thé, plus particulièrement destiné aux nombreuses dames de l'assemblée. Le trésorier et le secrétaire s'affairent à distribuer les cartes de fête – jadis ornées de dessins synthétisant les curiosités de la localité, ou donnant une photographie du lieu devenue précieuse avec le recul – naguère illustrées d'une vue ancienne¹. Déjà le président bat le rappel, car l'heure de la séance arrive: d'impénitents bavards, tout heureux de retrouver leurs amis, finissent par prendre place dans la grande salle – souvent une halle de gymnastique transformable – ou, à défaut, dans l'église ouverte à cette assemblée profane, fort paisible, au contraire des turbulentes réunions de commune des siècles précédents. Plutôt que d'exprimer

¹ Vu les frais croissants d'impression, la société a renoncé, dès 1971, à publier des cartes de fête dans le genre de celles qui illustrent cet article.



d'aimables, mais conventionnels propos, les présidents des Conseils communaux brossent, selon leurs tempéraments respectifs, un tableau de l'état actuel de la localité et des problèmes ardues que leur posent l'adduction d'eau, les nouvelles constructions, les déplacements de la population ou l'établissement d'une raffinerie. Le président de la société peut alors remercier la commune invitante et retracer, à grands traits, l'histoire de la commune ou au contraire s'attacher à telle période caractéristique.

En principe, l'auteur du travail formant le point principal de l'ordre du jour s'attache à défricher un secteur inédit du passé local: histoire du prieuré, à Bevaix, familles de Cressier, une rébellion, à La Sagne, les dessous des malheurs de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers, ou des problèmes routiers à Noiraigue. Il y a cent ans, le nombre des travaux spontanément présentés était tel, qu'il fallut limiter à un quart d'heure la part de chacun, et à une demi-heure le discours d'ouverture! Cette époque de surabondance est bien passée. En première partie de séance, de nouveaux membres sont reçus dans la société; un rapporteur présente le prix Auguste Bachelin de littérature, d'histoire ou de peinture décerné à un lauréat que le règlement veut âgé de moins de quarante ans. C'est ainsi que, depuis deux décennies, un legs dû à la piété filiale d'une nièce de Bachelin perpétue la mémoire de cet artiste mort en 1890, après avoir été un grand animateur de la société d'histoire. Les chants d'enfants des écoles rafraîchissaient parfois ces séances empreintes de bonhomie.

A la sortie de la salle, la fanfare attend la société qui se forme en cortège, dans un pittoresque désordre, pour parcourir les rues les plus caractéristiques de la localité. Si la musique est trop entraînante, le cortège s'effiloche derrière les autorités et le comité, car tous, même les moins jeunes, mettent un point d'honneur à défiler. A La Sagne, en 1959, c'est sur plusieurs kilomètres qu'il fallut marcher entre le temple et la halle de gymnastique; à Cressier, l'année précédente, les discours successifs durèrent tant, que les membres de la fanfare, convoqués à une heure donnée, s'éclipsèrent pour rejoindre les vendangeurs, ou leur poste à la gare. En 1885, les anciens chevrons de Neuchâtel réparurent pour la première fois en public, sous forme d'un drapeau préparé par C. F. L. Marthe. Depuis des années, la circulation dévorante, l'extension des loisirs qui décime les fanfares le samedi, et le changement de goût, il faut bien le dire, ont fait disparaître le cortège et son allure bon enfant qui favorisait les contacts entre la société et la population. En revanche – ensuite d'une autre tradition plus ou moins suivie dès l'origine – la commune, ses monuments principaux et ses sites sont présentés et commentés brièvement par un membre du comité; ainsi découvre-t-on que beaucoup de Neuchâtelois ne connaissaient pas la source vaudoise de la Noiraigue, ou qu'ils n'avaient jamais vu les maisons caractéristiques de leurs villages traversés en hâte. Des drapeaux aux édifices publics ou chez quelques particuliers sont le dernier souvenir du décor soigné des fontaines, des arcs de triomphe, des fleurs, des feuillages ou des banderoles accueillant jadis la société, dès la sortie du chemin de fer,

comme au Landeron en 1866. C'est sans doute cette absence d'enjolivements, dans un goût très champêtre, qui frapperait le plus les vétérans, s'ils revenaient. La Brévine, en 1949, et Coffrane, en 1956, doivent avoir été les derniers villages décorés pour la circonstance. Au Cerneux-Péquignot, en 1961, la commune avait fait venir tout exprès une fanfare de La Chaux-du-Milieu voisine, puis dressé un pont de danse pour une fête villageoise à laquelle tous purent s'associer.

A La Brévine et à Coffrane, encore, on put visiter une exposition et un intérieur présentant des souvenirs et des objets locaux, alors que La Sagne, en 1959, ouvrait les portes de son petit musée. Lors du centenaire de la société d'histoire, à Neuchâtel en 1964, la bibliothèque de la ville organisa une très suggestive exposition de manuscrits, de portraits, d'objets d'art et de publications rappelant l'apport considérable des générations successives de sociétaires à la connaissance de leur patrie. Ce sont les manifestations les plus récentes d'une tradition antérieure à l'existence de la plupart des collections, et d'une époque ignorant presque tout à fait les modernes «chineurs» pillant les galetas et les remises. A Fleurier, en 1865 déjà, les sociétaires s'étaient penchés sur les collections naissantes du musée; en 1878, c'est une «exposition rétrospective» qui s'ouvrit à Cernier, où les salles de l'école regorgeaient de bahuts, de coffres sculptés, de coussins à ouvrage, de coupes, de vêtements, de céramique ou de restes romains amenés de tout le Val-de-Ruz.

Etant faits comme tous leurs semblables d'une pâte humaine, les congressistes finissent par souhaiter se mettre à table, dans la mesure où ils ne rentrent pas chez eux directement. A l'origine servi comme déjeuner – lorsque la fête durait tout un jour – le banquet traditionnel est devenu un repas du soir, plus simple, clôturant en quelque sorte la manifestation. Là encore, l'évolution des mœurs, la hâte de nos contemporains, les facilités de transport et le désir de ne pas consacrer toute une journée au même objet ont réduit la rencontre à un après-midi, prolongé de la soirée pour la moitié des assistants. Si le nombre des convives, cent et plus, pose en général moins de problèmes de locaux que naguère, il faut parfois recourir à des solutions de fortune. Le stand de Fleurier, en 1865, orné de guirlandes, de feuillages, de drapeaux et de fleurs abrita les dîneurs; une salle de banquet neuve les accueillit deux ans après à Saint-Aubin, puis ce fut le tour d'une grande pièce au château du Landeron. Les organisateurs de la fête à Cernier, en 1878, élevèrent une cantine au-dessus du village à l'orée de la forêt. Il y a une dizaine d'années au Cerneux-Péquignot, le restaurateur allongea d'une toile de tente la partie centrale de sa grange, préalablement vidée, alors qu'aux Brenets, en 1963, c'est une tente complète que l'hôtelier dressa devant sa maison. En personnes réalistes et pressées, les convives de la seconde moitié du XX^e siècle se régalent de moins de discours que leurs prédécesseurs, mais tiennent cependant à en écouter au moins un, par tradition! Les délégués des autres sociétés d'histoire cantonales présentent d'amicales salutations, ou un vétéran évoque les fêtes tenues précédemment dans le même endroit; parfois la fanfare se produit, ou un diseur sachant tourner des

bouts-rimés égratigne l'actualité, ou la société. On est loin des générations du XIX^e siècle attentives à une série de toasts, de discours et de pièces de vers «figiolés» par leurs auteurs. Longtemps avant l'heure de police, le président clôture la journée, laissant aux groupes animés le soin de mettre fin, à leur guise, aux joies des retrouvailles.

